

qui est en cours de réalisation pour les très prochains mois. Le premier volume définitif sera celui du Morbihan (Gourin, Le Faouët, Guémené, Plouay). En dehors de la publication par les soins du Ministère, les dossiers, plus complets que les volumes imprimés, seront déposés dans chaque département, à Rennes et à Paris.

André MUSSAT.

IV. — FRAGMENTS DE COMPTES
DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR
DE RENNES

La présente communication a pour but de signaler des documents inédits, découverts il y a une quinzaine d'années dans le dépôt d'archives de la Marine de Brest, et que je me suis enfin décidée à mettre en ordre, parce qu'ils présentent actuellement une certaine utilité.

Il s'agit de parchemins du XV^e siècle qui recouvraient des rôles de navires de l'Etat de l'époque révolutionnaire appartenant au fonds de la Marine de Saint-Malo conservé à Brest.

N'ayant que peu de loisirs, j'ai mis très longtemps à les débarrasser de la pellicule de carton qui adhérait à la face interne et de cet épais papier bleu, cher aux relieurs du temps, qui cachait tout ou partie de la face externe.

Une fois l'opération terminée je me suis trouvée en face de 49 feuillets et surtout fragments de feuillets qu'il s'agissait de reclasser.

Je savais depuis longtemps que ce n'était pas, comme je l'avais espéré au début, de comptes du domaine ducal qu'il s'agissait (il y en a tout de même un fragment), mais de comptes de la Fabrique de l'église Saint-Sauveur de Rennes, sauf deux d'une écriture bien plus récente que je n'ai pas examinés.

Six parchemins formaient une couverture entière. Ils se présentent comme des doubles feuillets prélevés sur un cahier et mesurent environ 36 cm de haut sur 30 cm de large pour une page, soit 60 pour les deux.

Huit ont été coupés par le milieu, dans le sens de l'écriture, enfin le reste l'a été au tiers toujours dans le même sens, heureusement ; mais ces derniers ont servi de dos : à l'exté-

rieur, l'usure due à une manipulation fréquente, rend les inscriptions difficilement déchiffrables, à l'intérieur la colle trop forte a souvent arraché la pellicule qui portait l'écriture. De surcroît, neuf de ces fragments présentaient une encre de mauvaise fabrication qui a été bue par le parchemin, lorsqu'il a bien fallu humecter le papier qui recouvrait celui-ci pour l'en débarrasser.

J'ai pu reconstituer quatre doubles feuillets, et six autres aux deux-tiers; les morceaux restants ont absolument refusé de se raccorder entre eux.

La mise en ordre a été très difficile, car, contrairement aux comptes domaniaux, ceux-ci ne présentent guère de dates qu'au début et à la fin, or je ne disposais que de trois intitulés, avec deux des conclusions correspondantes.

Cependant de rares indications m'ont permis d'arriver au classement suivant, qui n'est peut-être pas définitif, d'ailleurs :

— on peut distinguer cinq comptes datés, portant chacun sur une année; les quatre premiers vont d'août en août; ils intéressent les années 1471-72, 1472-73, 1483-84, 1484-85; le dernier va de février 1491 à février 1492 (nouveau style).

Un autre n'est pas daté, et c'est d'autant plus ennuyeux qu'il est fort intéressant; cependant il est de la même époque, car deux membres du clergé qui y sont cités se retrouvent dans le compte de 1491-1492, mais se place-t-il avant ou après cette année là ? Je ne pourrais le dire. J'estime toutefois peu croyable qu'on puisse situer entre 1485 et 1491, dans une période si difficile pour la Bretagne, la dépense de luxe dont il est question dans ce document.

J'ai mis ensemble, à cause de l'écriture (ce qui n'est d'ailleurs pas un moyen de datation bien certain, comme on le verra), deux doubles feuillets dont l'un, qui ne concerne que des dépenses journalières de salaires, est apparemment de 1493 : il y est, en effet, marqué que Pâques est le 7 avril, ce qui est exact pour cette année là.

Un autre double feuillet appartient à un compte commencé au mois d'août, mais une mention dans la décharge, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et puis la réduction constante des sommes « *bonne monnaie* » en « *monnaie tournays* » de valeur inférieure, me le ferait repousser jusqu'à la fin du siècle, si on ne se trouvait toujours devant le même clergé qu'en 1492. Un historien de cette époque arriverait aisément, je pense, grâce à ces indications monétaires, à résoudre ce petit problème (à moins que les trésoriers n'aient été cette

fois des financiers spécialement intéressés par les questions de change).

Enfin il y a encore deux fragments, dont l'un tout petit, que j'ai datés avec autant de vraisemblance que je l'ai pu.

Là-dessus un seul de ces comptes, celui de 1491-92, est à peu près complet, les autres étant très mutilés. Il comporte, comme toujours la *charge*, puis la *décharge* ou *mise*, et ensuite la liste des rentes qui n'ont pu être perçues, à laquelle je donnerai, pour faire court, le nom de *dépôts* comme dans les comptes ducaux.

C'est lui qui servira de base pour l'étude de nos documents, d'autant que, par chance, il est d'une écriture très lisible et qu'il n'a pas trop souffert pendant son avatar au dos des rôles de Saint-Malo.

Les comptes étaient rendus à la fin de leur exercice par les trésoriers sortants aux nouveaux trésoriers (lesquels étaient élus) en présence de l'Official du diocèse et d'autres auditeurs, ainsi que de quelques paroissiens.

La charge comprend en premier lieu l'inventaire des vases sacrés, ornements, linges d'autel ou autres et des divers objets appartenant à l'église. Cet inventaire, qui manque en partie en 1492, est éclairé par les documents de 1472 et 1483-1484, et complété par un fragment, que je daterais volontiers de 1486, où sont énumérées les chasubles, mises au masculin et appelées *choaisibles*. Parmi les objets est mentionné *Ung coffre fermant o troys cleffs ouquel sont les lettres et comptes de ladite eglise*, ce qui permet d'affirmer que nos parchemins viennent bien de Saint-Sauveur, d'où, selon toute apparence, ils ont été enlevés à la Révolution.

Le trésor comprend un grand nombre de calices en argent ou en argent doré, sur lesquels il n'y a pas d'autres indications que le poids, mais il n'y a aucun objet en or. Les ornements, eux, sont succinctement décrits : on se prend à rêver devant ces ornements de soie perse, de drap de Turquie cramoiisé semé de plusieurs couleurs et de fleurs, dont vraisemblablement il ne reste plus rien ; dans la liste des livres, qui me paraît incomplète, on en relève deux qui sont *gravez*, ce qui, je pense, veut dire *imprimés*.

Ensuite viennent les rentes qui peuvent être attribuées uniquement à la Fabrique, ou être partagées entre celle-ci et le Recteur (1), mais les trésoriers ne se chargent que de

(1) Ce recteur n'est malheureusement jamais nommé, non plus que son curé ; il y avait aussi des chapelains qui se confondent peut-être avec les divers clercs mentionnés dans la décharge.

ce qui est dû à la Fabrique. Dans notre compte de 1492 leur liste s'étend sur douze pages, mais il doit encore en manquer deux et quatre ne sont que des moitiés; les autres années comblent en partie le déficit. La formule employée est souvent celle-ci : « de un tel (ou de ses hoirs), en l'acquit d'un tel, tant de rente sur une maison où demeure un tel ». D'après les déports, je crois qu'il faut comprendre que c'est la maison qui paie la rente, et qu'elle est due par le propriétaire du moment (2).

Cette formule n'est pas unique, bien sûr, et on peut en rencontrer d'autres plus ramassées ou plus étendues, surtout quand il s'agit de donations récentes, de fondations de messes et d'obits.

Tel quel ce chapitre donne beaucoup de renseignements sur les familles, sur les noms des rues et même sur la topographie du quartier.

Une demi-page est ensuite consacrée aux dons pour la plupart en nature, faits à l'église, surtout par des femmes : touailles, serviettes, ornements ou étoffes pour en faire ; les Rennais sont généreux, et comme cela se renouvelait chaque année, on comprend que les trésoriers de 1471-72 trouvent cinquante-deux aubes et plus de deux cents touailles sans parler du reste du linge, dont les totaux sont effacés.

Après, le chapitre des sépultures ne donne pas seulement des renseignements sur les personnes ou sur la démographie : comme le lieu où la fosse est pratiquée est généralement mentionné, on peut y récolter des indications sur l'église elle-même : il en coûtait plus cher de se faire enterrer en haut ou devant *Notre-Dame*, et surtout devant le *grant aultier* ou sous le *Crucifist* (ce qui est peut-être la même chose), que dans le bas ou devant la *Madelaine*; il y a aussi une *chapelle Bréchigné* (Bréquigny) qui est au-dessus de *Notre-Dame*; nous verrons tout à l'heure d'autres précisions sur l'église. Pour l'instant, constatons que l'énumération des sépultures couvre, dans le compte de 1491-1492, deux pages et un tiers et qu'on y rencontre la mention d'un des *fruitiers* de la duchesse (je ne peux pas lire le mot *serviteur*, malgré la bonne envie que j'en ai), celle d'un allemand, et aussi celles d'un des gentilshommes du Prince d'Orange et d'un fourrier du Capitaine Quibe ou Quibé.

(2) Cf., en 1493 : *de Cinq soulz de Rante du nombre de vingt soulz deuz des hoirs de la femme Jean de Beauce sur une meson... quelle Guillaume Rasgon tient, et dit avoir acquise o la charge de dix soulz en n'en devoir en plus large.*

Enfin les trésoriers se chargent encore, en plus du reliquat qui leur avait été remis par leurs prédécesseurs, des dons en argent faits *devant Notre-Dame* et du *denier Saint-Berthelemer* qui montent, cette année de misère pourtant, à la somme de 285 livres.

La décharge comporte les dépenses ordinaires et extraordinaires assez souvent mélangées : parmi les premières figurent les paiements faits au diacre et au sous-diacre, aux chapelains qui s'acquittent des fondations, aux chantres, dont l'un est également sacristain, les gratifications aux prédicateurs de Carême ; les achats de vin à communier les paroissiens aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël (3) ; les dépenses en encens, en luminaire, en jonc et feuillée pour couvrir le sol aux solennités — peut-être pour dissimuler un peu les mauvaises odeurs que devait laisser passer le pavage en brique constamment remué — enfin les émoluments accordés au clerc « *qui a minuté et grossoyé le présent compte* », ce qui explique qu'on ne peut se fier à l'écriture pour différencier ces documents, le clerc ayant bien pu servir plusieurs années de suite.

Il manque certainement un double feuillet au cahier de 1492, car il n'y a pour ainsi dire pas de mise extraordinaire, sauf les frais faits pour dégager la grande *crouez* des mains de François Daville et les marcs d'argent donnés à celui-ci et à son compagnon, Colinet de Marchi (banquiers ? orfèvres ?) pour *éviter que le grant calice doré... ne fust baillé à monnaier*, et d'ailleurs la somme marquée au bas de la page, deux cent quarante-huit livres, est de beaucoup inférieure au total de la mise indiqué dans la conclusion, trois cent quarante-sept livres ; mais finalement les trésoriers sortants, Roland Martin et Jacques Deffontaines, laissèrent aux entrants, Pierre Colin et Pierre de Montalembert, cent livres et seize sous : c'était encore beaucoup moins que ce que nous fait connaître un petit fragment sans date, portant la conclusion d'un autre compte, où apparaît aussi Pierre de Montalembert (cette fois comme auditeur, semble-t-il), et où la charge monte à cinq cent quarante-deux livres, tandis que la décharge n'est que de deux cent soixante-douze seulement. Comme on le voit, la Fabrique n'était pas en déficit, car déjà l'église était un lieu de dévotion : les dons faits devant Notre-Dame, la lanterne qui brillait constamment devant son ima-

(3) La dépense est pour Pâques de 53 sous 4 deniers, et pour celles de la Pentecôte et de l'Assomption ensemble, de 7 sous 6 deniers, ce qui donne une idée de la très faible fréquentation du Sacrement de l'Eucharistie en cette fin du Moyen-Age, à Rennes.

ge en font foi ; elle devait même avoir des privilèges, car notre clerc de tout à l'heure écrivait aussi des « *brevets de pardon pour envoyer par les parouesses* » qu'il portait peut-être lui-même, et qui, je pense, étaient des brevets d'indulgences.

On ne s'étonnera donc pas si cette trésorerie florissante permettait à la Fabrique d'entreprendre de grands travaux dont nous trouvons la trace chaque fois que nous avons la décharge. Déjà dans les maigres restants du compte de 1472-73, il est question de maçons et de cinquante charretées de sable ainsi que du transport de divers engins dont le nombre est indubitable — à moins que je ne sois bien mauvaise paléographe — et dont la signification me laisse perplexe (4) : j'y verrais assez volontiers la confection ou la réparation d'un escalier en vis, peut-être dans le clocher où on procède au même moment à divers travaux ; mais les indications sont trop peu nombreuses pour qu'on puisse y comprendre grand chose.

Il en va autrement en 1484-85, où une bonne partie de la mise a été conservée : cette année là, les trésoriers Rouault et Ferré se sont occupés de remplacer la croix de pierre du clocher par une croix de fer (on ne reculait pas devant les innovations, à Rennes, je vous le garantis), de refaire la partie du lambris qui était détériorée — mais en appuyant celui-ci sur l'ogive, ce qui paraît singulier, de réparer les verrières du pignon de l'entrée, enfin de faire changer celle *au-dessus du grand aultier* par un vitrier (dont le nom de famille a malheureusement à moitié disparu), tout en prenant la précaution de garantir cette verrière par un treillage métallique qu'il fallut six hommes pour transporter. Il semble qu'un archéologue pourrait tirer partie de ces données, malgré les fragments de compte qui manquent et les difficultés que présente l'écriture, trop souvent abimée.

Il trouverait des indications supplémentaires dans le compte non daté qui, lui, concerne la confection des orgues : il y est, en effet, question d'une galerie — où, peut-être, ces orgues furent installées — ainsi que d'une *haulte gallerie sur la chapelle St Michel*, mais celle-ci était-elle à l'intérieur ou à l'extérieur de l'église ?

Quant aux orgues, elles furent fabriquées dans les chambres hautes de la maison de la Garde-robe : là travaillèrent non seulement le facteur (appelé *organiste*, et, hélas, anony-

(4) Qu'est-ce qu'une jauge qu'on charrie, et qui a besoin de trente-huit assiettes pour s'asseoir, par exemple ?

me), accompagné de son aide, mais les menuisiers et aussi les corroyeurs qui préparèrent les soufflets. Pour les objets de fer, corbeaux, chevilles, pattes, couplets, fourchettes, etc., ils furent fournis par un artisan de la ville.

Une fois mises en place, ces orgues furent ornées d'un soleil et d'une lune, lesquels furent dorés en même temps que deux tuyaux.

Peut-être, si mutilé qu'il soit, ce texte est-il susceptible d'intéresser les historiens de la musique.

Ce n'est là qu'un aperçu de ce qu'on peut découvrir dans nos documents, dont le principal mérite est cependant de faire connaître une foule de prix d'objets et de salaires; mais il y a bien d'autres détails et il n'est pas jusqu'au comportement social et religieux des Rennais de ce temps là qui n'en reçoive quelques lueurs.

En finissant je voudrais exprimer un souhait : ce lot de parchemins utilisé par le relieur de Saint-Malo entre les Ans III et XI n'aurait-il pas servi aussi à couvrir des registres des Administrations civiles, et notamment des registres d'Etat-civil de la ville et des communes avoisinantes ? Un document sur un volume isolé, cela n'a pas grand intérêt, mais si, à droite et à gauche, on pouvait encore en retrouver plusieurs de la même provenance, quelle source inédite de l'histoire se révélerait alors !

Geneviève BEAUCHESNE.